

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021



SOMMAIRE

01

un territoire **structuré**

Les communes membres	6
L'organisation politique	8
La gouvernance	10
Les compétences	12
Les finances	14
Les services et les ressources humaines	18

02

un territoire **attrayant**

Aménagement du territoire	24
Développement économique	31
Développement touristique	32

un territoire **solidaire**

Santé	44
Enfance - Jeunesse	47
Petite enfance	52

04

Ce rapport annuel répond à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et est établi conformément aux modalités du décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015. Il présente les résultats techniques et financiers de l'activité de la CCBJC en 2021.

Directeur de la Publication : Jean-Marc Fèvre - Rédaction : CCBJC - Conception et mise en page : SDED 52
Crédit photos : CCBJC - Impression : KEVAL'IMPRIM 52300 Joinville - 300 ex.
ISSN : en cours d'attribution - Dépôt légal : à parution.

03

un territoire **durable**

Les déchets	36
SPANC	39
GEMAPI	40

un territoire **dynamique**

Les équipements intercommunaux	58
L'information et la communication	61
Les brigades techniques	63

05

ÉDITO

La présente publication est l'occasion pour moi et mes vice-présidents de rendre compte de notre engagement inaltérable pour l'ensemble de notre territoire en 2021.

Cette restitution synthétique permet à chacun de mesurer la richesse et la diversité des décisions prises par les élus de la CCBJC dans leurs domaines de compétence et plus particulièrement au sein des commissions thématiques.

Des projets intercommunaux bénéfiques à tous

Malgré la crise sanitaire et ses conséquences en matière économique et sociale, je m'étais engagé à ce que notre collectivité porte des projets bénéfiques à toutes et tous.

Ainsi, avec l'appui précieux des agents de la CCBJC, des travaux importants ont été menés pour le territoire en termes de services rendus à la population autour du sport et de l'éducation avec les constructions

à Joinville du complexe sportif intercommunal FAIR-PLAY, des terrains de tennis couverts et du groupe scolaire Diderot.

La saison touristique portée par l'office de tourisme communautaire aura permis de mettre en avant la richesse de notre territoire en matière d'histoire, de patrimoine, mais aussi de proposer des activités ludiques, culturelles et musicales à l'heure où la morosité gagne bon nombre de nos concitoyens.

À ce sujet, je souhaite que l'offre de santé sur le territoire se renforce et apporte une réponse adaptée aux besoins de la population. C'est pourquoi nous avons renouvelé notre engagement en signant un deuxième contrat local de santé.

Toujours à vos côtés

Parce que la ruralité est une force en laquelle nous croyons,
Parce que nous avons la chance de vivre sur un territoire riche et disposant d'innombrables ressources,

Parce que nous avons des citoyens engagés pour la dynamique de leur territoire,

Alors, nous continuerons de nous engager dans le développement de ce territoire, car nous partageons une ambition commune, celle d'œuvrer dans chaque commune pour un territoire à vos côtés.

Territoire que nous voulons structuré, attrayant, durable, solidaire et dynamique.

Je vous souhaite une bonne lecture à toutes et à tous !



Jean-Marc FÈVRE
Président de la CCBJC

01

- 1) LES COMMUNES MEMBRES
- 2) L'ORGANISATION POLITIQUE
- 3) LA GOUVERNANCE
- 4) LES COMPÉTENCES
- 5) LES FINANCES
- 6) LES SERVICES ET LES
RESSOURCES HUMAINES

1) LES COMMUNES MEMBRES

La création de la CCBJC

La Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne est née de la fusion de 3 communautés de communes (Marne Rognon, Canton de Poissons et Région de Doulevant-le-Château) au 1^{er} janvier 2014.

Sa création a été prononcée par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2013.

La commune de Joinville, centre bourg de la communauté de communes est située au centre de l'intercommunalité sur l'axe qui relie Saint-Dizier à Chaumont.



12 666 habitants

dont 5 191 actifs sur le périmètre de la CCBJC,
soit 71% de la population des 15-64 ans qui
travaillent ou cherchent un emploi
dont 3 661 familles avec enfants



59 communes



7 381 logements

dont 15 % de logements vacants



681 Km²



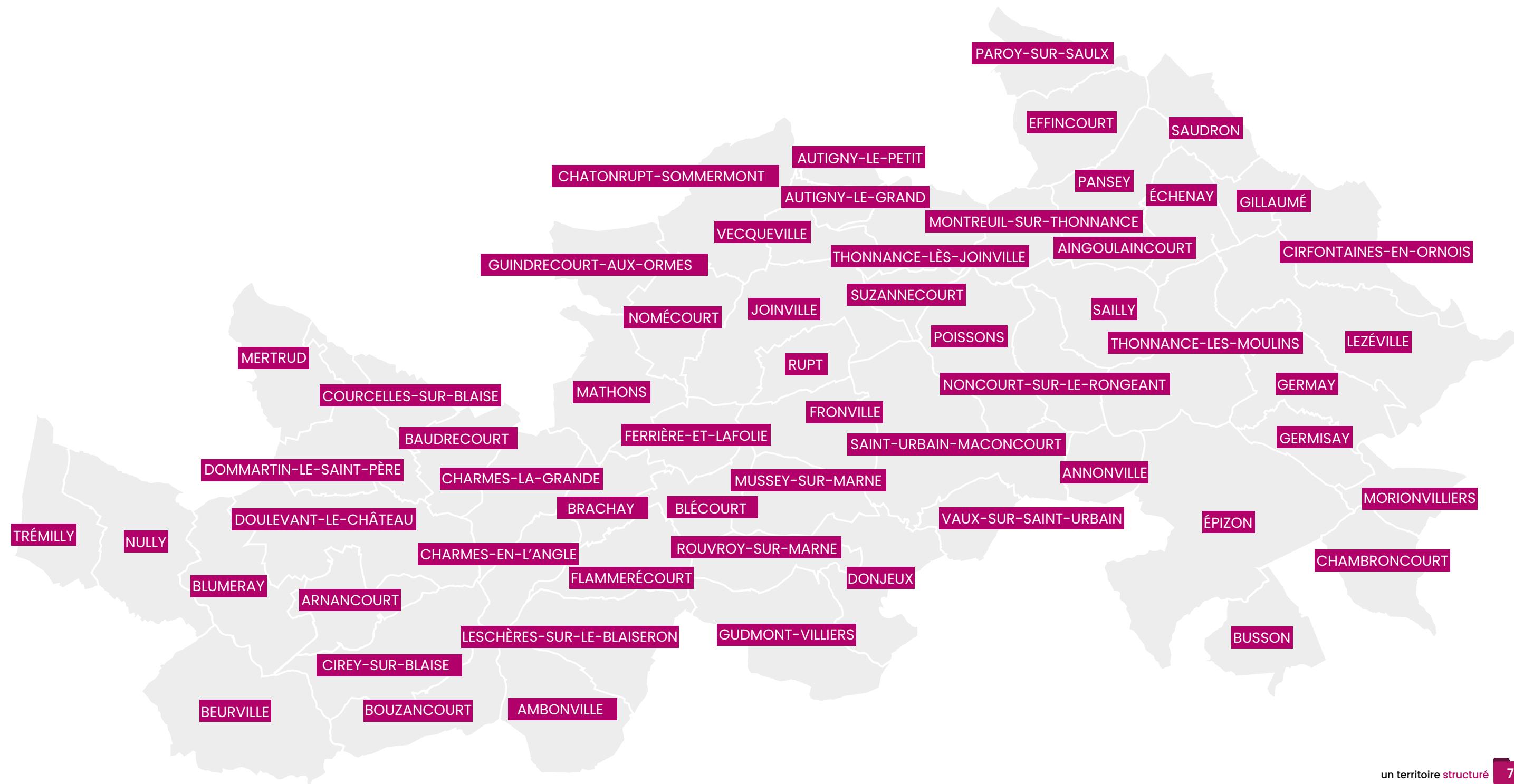
18 hab./km²

contre 28 hab./km² en Haute-Marne



217 entreprises

d'au moins 1 salarié
soit 2 entreprises pour 100 hab.
26 % d'emplois industriels contre 16 %
en Grand Est
15 % d'entreprises créées en moins
de 3 ans, contre 16 % en Haute-Marne



2) L'ORGANISATION POLITIQUE

Le Conseil communautaire

Il est l'organe de décision de la CCBJC. Il se réunit au minimum 1 fois par trimestre en séance publique pour définir les orientations générales qui seront mises en œuvre par les services, valider les différents budgets, choisir les projets communautaires et les actes juridiques majeurs. Les décisions font l'objet d'un vote et doivent obtenir la majorité pour être approuvées.



Bureau communautaire du 13 juin 2021

Le Bureau communautaire

Il est composé du président et des vice-présidents. Il élabore, avec le Président, la politique de la communauté de communes. Il étudie les grands dossiers et prépare les propositions qui seront étudiées par le conseil de la communauté. Le bureau peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire.

Afin de préparer l'ensemble des décisions, les élus se réunissent en **commissions thématiques** pour faire des propositions examinées par le bureau communautaire puis en conseil.

9 commissions intercommunales ont été constituées et approuvées lors du Conseil communautaire du 10 septembre 2020, elles sont chacune en charge d'une ou plusieurs compétences.

Les 9 commissions

- 1 La commission **Finances**
- 2 La commission **Relations avec les communes membres** TZCLD¹ ORT²
- 3 La commission **Urbanisme & aménagement de l'espace**
- 4 La commission **Santé**
- 5 La commission **Développement économique**
- 6 La commission **Communication**
- 7 La commission **Sport & vie associative**
- 8 La commission **Affaires scolaires & Périscolaires**
- 9 La commission **Environnement**

¹TZCLD : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

²ORT : Opération de Revitalisation du Territoire



Chiffres clés 2021



1 Président

9 Vice-Présidents

88 délégués

1 Conseiller Délégué



6 Conseils communautaires

145 Délibérations

46 Décisions de bureau



Conseil communautaire du 30 avril 2021

3) LA GOUVERNANCE

L'équipe communautaire

L'équipe communautaire et l'élection du Président ont été mises en place le 15 juillet 2020 pour un mandat de 6 ans. En juin 2021, Philippe Neveu a été élu conseiller délégué. Il seconde les vice-présidents en charge de la communication, de l'Espace France Services et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



Les membres du bureau de gauche à droite, Bertrand OLLIVIER, Yves CHAUVELOT, Alain MALINGREY, Christelle PIOT, Pascal RENARD, Jean-Marc FÈVRE, Jean-François MARÉCHAL, Damien THIÉRIOT, Daniel FRIQUET et Bernard ADAM.

Les membres du bureau communautaire

Jean-Marc FÈVRE
Président
de la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne

Damien THIÉRIOT
1^{er} vice-président
En charge des finances, de la fiscalité et Espace France Services (EFS)

Bertrand OLLIVIER
2^{ème} vice-président
En charge des relations avec les communes membres, du suivi conférence des maires et du Pacte de gouvernance –TZCLD et ORT

Yves CHAUVELOT
3^{ème} vice-président
En charge du PLUi, aménagement de l'espace et du Contrat Local de Santé

Jean-François MARÉCHAL
4^{ème} vice-président
En charge du développement économique et des Ressources Humaines

Bernard ADAM
5^{ème} vice-président
En charge de la promotion du tourisme, de la gestion du Château du Grand Jardin et de la communication

Christelle PIOT
6^{ème} vice-présidente
En charge du sport, de la vie associative et des Brigades techniques de Poissons

Alain MALINGREY
7^{ème} vice-président
En charge des affaires scolaires et périscolaires, de la Petite enfance et du RPE

Daniel FRIQUET
8^{ème} vice-président
En charge du suivi des travaux, des salles des fêtes et des brigades techniques de Doulevant

Pascal RENARD
9^{ème} vice-président
En charge de l'Environnement (GEMAPI, SPANC) et de la préparation au transfert de la compétence eau et assainissement en 2026

Philippe NEVEU
Conseiller délégué élu en juin 2021
En appui aux vice-présidents en charge de la communication, de l'Espace France Services et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



Les 88 délégués communautaires au 31.12.2021

Suppléants en italique

Aingoulaincourt
Paul DAVID *Marie-Bénédicte MONTAGNE*
Ambonville
Hubert LESEUR *Jean-Pierre FREROT*
Annonville
Stéphanie ROBERT *Ludovic PRADEL*
Arnancourt
Aude CHATELAIN MARTINI *Joël GALICHER*
Autigny-le-Grand
Pascal ROSSIGNON *Monique RAULOT*
Autigny-le-Petit
Romain COLLIN *Julien BARBIER*
Baudrecourt
Eric CUNY *Jean-Pierre FAILLIET*
Beurville
Laurent LALLEMENT *Yvette LALLEMENT*
Blécourt
Joseph FUSTINONI *Karine SCODITTI*
Blumeray
David TAILLEFUMMIER *Guillaume LABREVEUX*
Bouzancourt
Franck THIEBLEMONT *Eric VALY*
Brachay
Gérard MARCHAND *Emilie MARCHAND*
Busson
Anthony CORNOT *Fanny ISEMBART*
Cirey-sur-Blaise
Jean GUILLAUMÉE
Cirfontaines-en-Ornois
Annick VERRON *Rachèle PETITJEAN*
Chambroncourt
Philippe FEVRE († 12.12.2021) *Mickaël VOILQUÉ*
Charmes-en-l'Angle
Charles DUBOIS *Jacques MEILLEY*
Charmes-la-Grande
Gilbert HUMBERT
Chatonrupt-Sommermont
Rosalia QUERCY – Estelle LANDREAT
Courcelles-sur-Blaise
Benjamin FEVRE *Sandra PROVOST*
Dommartin-le-Saint-Père
Osmane LESEUR – Noémie PAULO

Donjeux
Yves CHAUVELOT – Laurent SCODITTI
Doulevant-le-Château
Jean-Paul LEGER – Marion MIDDIONE
Échenay
Jean-Pierre BOURGEOIS *Bernard BONTUS*
Effincourt
Jean-François VARNIER *Brigitte AUBRY*
Épizon
Claude MALINGRE *Jean-Pierre HUMBLLOT*
Ferrière-et-Lafolie
Christian MAIGROT *Elisabeth ANDOUARD*
Flammerécourt
Jean-Marc FEVRE *James THIRIOT*
Fronville
Bruno TONON – Olivier ALVES DE OLIVERA
Germay
Philippe DUMAY *Marianne GASSMANN*
Germisay
Amandine FOURNIER *Michel HURIOT*
Gillaumé
Jean-François FONTAINE *Olivier KOWALCZYK*
Gudmont-Villiers
Dominique POUGET – Olivier POE
Guindrecourt-aux-Ormes
Pierre ROYER *Michel COUVREUX*
Joinville
Bertrand OLLIVIER – Sandrine JEAN DIT PANNEL – Michel LAMBERT
Carole MARQUELET – Jacky FLEURIGEON – Astrid DI TULLIO
James TALLANDIER *Evelyne HERAULT* – René NIVELAIS – Alexandra BRINGAND – Bruno ROZE – Philippe NEVEU – Gérard MATTERA
Leschères-sur-le-Blaiseron
Christophe THIEBLEMONT *Amandine JACQUEMIN*
Lezéville
Damien THIÉRIOT *François JEANJEAN*
Mathons
Laure PLANTEGENET *Dominique MOULIN*
Mertrud
Daniel FRIQUET *Guy MILLOT*
Montreuil-sur-Thonnance
Hervé LAVENARDE *Françoise BERLOT*

Morionvilliers
Marcel HUMBLLOT *Nathalie HUMBLLOT*
Mussey-sur-Marne
Pascal RENARD – Pascal PAINTENDRE
Nomécourt
Corinne BOUCHON *Giocondo MILESI*
Noncourt-sur-le-Rongeant
Mickaël BOUDINET *Régis DEPRES*
Nully
Claude CHATELOT *Michel VIOT*
Pansey
Philippe DELBÉ *Stéphane LABREVEUX*
Paroy-sur-Saulx
Nathalie BELLO *Gilbert DEPARDIEU*
Poissons
Bernard ADAM – Maryline ACKER
Yves JEANJEAN
Rouvroy-sur-Marne
Max MICHEL – Christian FLAMERION
Rupt
Denis DAILLET – Christophe MATHIS
Sailly
Elodie FADEL *Eric DORÉ*
Saint-Urbain-Maconcourt
Judith BUROT – Marcel FOUCAULT
Claude ROYER
Saudron
Jean-François MARECHAL *François MALTRUD*
Suzannecourt
Michel BOULLÉE – Pierre EHRHARD
Thonnance-lès-Joinville
Alain MALINGREY – Marie-France TISSOT
Jérémy VALLON
Thonnance-les-Moulins
Lionel FRANÇAIS *Aude FONTAINE*
Trémilly
François ROSENBERG *Mauricette POINOT*
Vaux-sur-Saint-Urbain
Christelle PIOT *Pascal FROMONT*
Vecqueville
Francisco ALBARRAS – Françoise RENOUX

4) LES COMPÉTENCES

Exercice des compétences de la CCBJC

La Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne œuvre au quotidien sur le développement et l'attractivité du territoire à plusieurs niveaux.

Avec ses compétences, la CCBJC accompagne les habitants de tout âge. Elle participe à l'amélioration de leur cadre de vie partout sur le territoire.



Déchets
Collecte et traitement des déchets



Assainissement
Assainissement Non Collectif



GEMAPI
Gestion des Milieux Aquatiques
Prévention des Inondations



Économie
Gestion des Zones d'Activités (ZA), actions de développement économique



Tourisme
Promotion du territoire, gestion office de tourisme, actions de développement touristique et gestion d'équipements



Aménagement
Aménagement du territoire, PLUi



Petite Enfance
Crèche et Relais Assistantes Maternelles (RAM)



Enfance-Jeunesse
Compétence scolaire et périscolaire



Vie locale
Santé (Maison de Santé, Contrat Local de Santé, Centre de Santé de Doulevant-le-Château), équipements sportifs

Repères : Évolutions chronologiques



5) LES FINANCES

Les faits marquants

L'année 2021 a été marquée par un gel des taux fiscaux, un maintien des ressources fiscales et un appui aux acteurs économiques du territoire par une contribution au fonds régional.

L'année aura aussi été marquée par la perception de la Dotation Libre d'Emploi, dotation attribuée dans le cadre d'accompagnement des établissements publics de coopération intercommunale comprenant une ou plusieurs communes située(s) dans le rayon des 10 km autour du puits principal du laboratoire de l'ANDRA.

Deux chantiers importants dont le complexe sportif FAIR-PLAY et le nouveau groupe scolaire à Joinville représentent 86,5 % des investissements réalisés.

En terme de fiscalité locale, la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux est compensée par une autre recette fiscale.

Concernant les marchés publics, un marché supérieur à 90 000 € HT a été passé pour les travaux des terrains de tennis couverts pour un montant de 821 681 € TTC.

Quatre autres consultations ont été lancées et sont relatives à l'Espace Numérique Travail (ENT) pour les écoles d'un montant de 65 574 € TTC, attribuée à la société NEOES, aux fournitures scolaires pour un montant global de 9 509 € TTC attribuée à la société MAJUSCULES, aux autorisations de conduites pour un montant de 20 547 € TTC attribuée à la société SEGILOG et au ménage du complexe sportif pour un montant de 46 987 € TTC attribuée à la société ONET.

Chiffres clés 2021



3 139 Mandats traités

5 370 Titres traités

objectifs

- Structurer** le service finances par le recrutement d'un directeur financier
- Améliorer** les outils de pilotage financier

Les budgets

Les ressources financières et les dépenses de la CCBJC sont gérées via plusieurs budgets :

• le budget général

• 11 budgets annexes

- Chaufferie bois
- Développement économique Rupt
- Parc d'activités de la Joinchère
- ZA du Rongant
- SPANC
- Irma Masson
- Café Restaurant
- Multi services
- Centre de Santé
- Hôtel d'entreprises
- Office de tourisme communautaire

On distingue le fonctionnement (les opérations courantes et nécessaires à la gestion quotidienne) de l'investissement (les travaux d'équipement, de voirie, de patrimoine ainsi que le remboursement du capital des emprunts en cours).

Le budget général - le fonctionnement



DÉPENSES
7 653 976 €

Charges à caractère général

1 154 851 € - 15 %

Charges de personnel

2 740 284 € - 36 %

Soutien aux communes, solidarité nationale

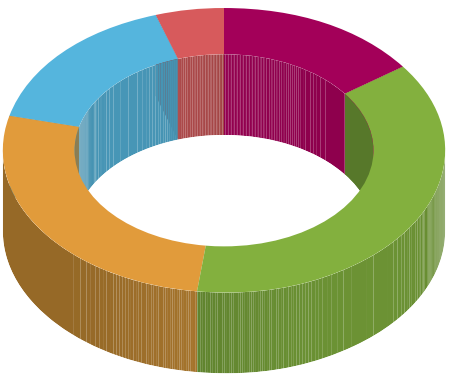
1 844 243 € - 24 %

Contributions SMICTOM Nord et subventions versées

1 193 522 € - 16 %

Autres charges financières

721 076 € - 9 %



RECETTES
9 048 135 €

Produits de gestion courante

1 005 455 € - 11 %

Impôts et taxes

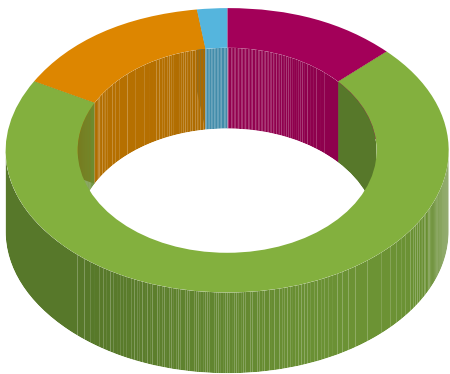
5 290 971 € - 59 %

Dotations, subventions et participation (dont DLE et DGF)

2 622 298 € - 29 %

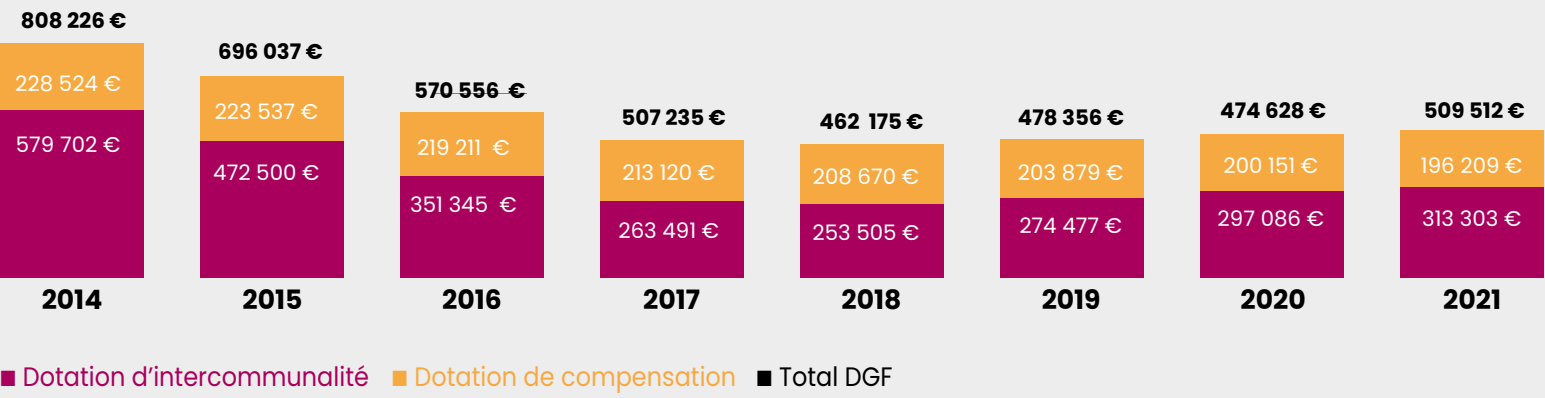
Autres produits de gestion courante

129 411 € - 1 %



Évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement

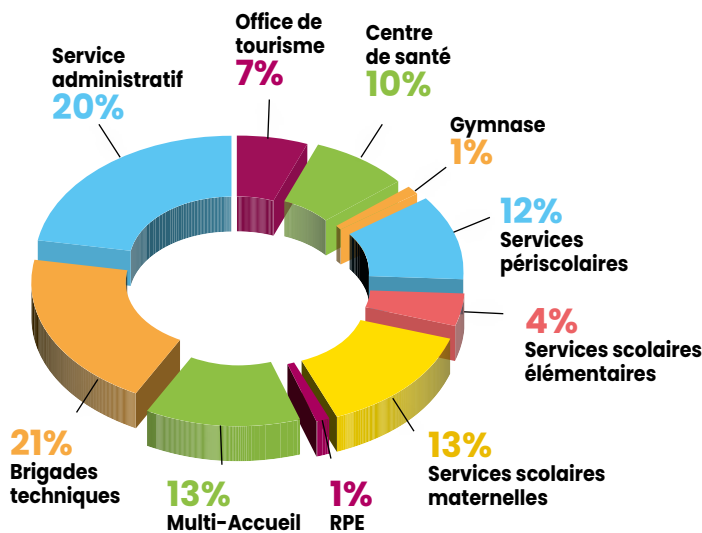
La DGF constitue la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales. Elle comprend la dotation d'intercommunalité et de compensation. Depuis 2014, la dotation de compensation accuse des baisses régulières.



5) LES FINANCES

Répartitions des charges de personnel

Les charges de personnel, tous budgets confondus, s'élèvent à 3 300 889 € ainsi réparties.



Fiscalité directe locale

Les impôts et taxes perçus par la CCBJC sont les suivants :

- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
- Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)
- Allocations compensatrices
- Taxe Additionnelle à la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TAFNB)
- Taxe d'Habitation Résidences Secondaires (THRS)
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB)
- Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB)
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Zoom sur...

Le conseil communautaire a décidé en 2021 de maintenir les taux d'imposition, ménages et entreprises.

Ces taux sont inchangés depuis 2015 :

- Taxe foncière sur le bâti : 1.66%
- Taxe foncière sur le non bâti : 5.08 %
- CFE : 18.66 %

Pour un produit global attendu de 899 207 € réparti comme suit :

- Fiscalité des ménages : 403 597 € (THRS inclus)
- CFE : 495 610 €

Le budget général - l'investissement

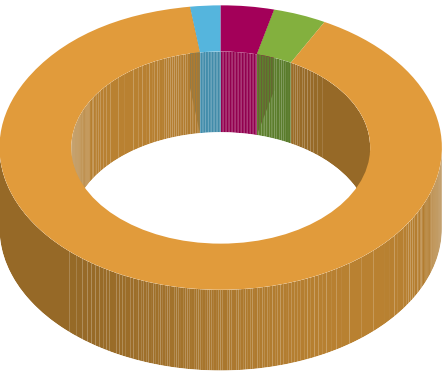
DÉPENSES 9 694 916 €

Remboursement capital des emprunts 339 861 € - 4 %

Opérations patrimoniales 351 528 € - 4 %

Travaux, études en cours et à réaliser 8 811 607 € - 90 %

Autres dépenses 191 920 € - 2 %



RECETTES 7 526 608 €

Ressources propres 1 005 683 € - 13 %

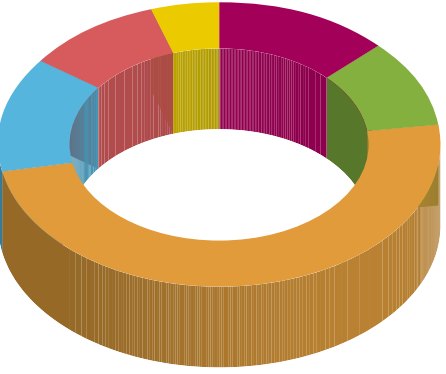
Investissement reporté 742 782 € - 10 %

Subventions 3 709 597 € - 49 %

Emprunt 1 000 095 € - 13 %

Autres recettes 716 923 € - 10 %

Opérations patrimoniales 351 528 € - 5 %



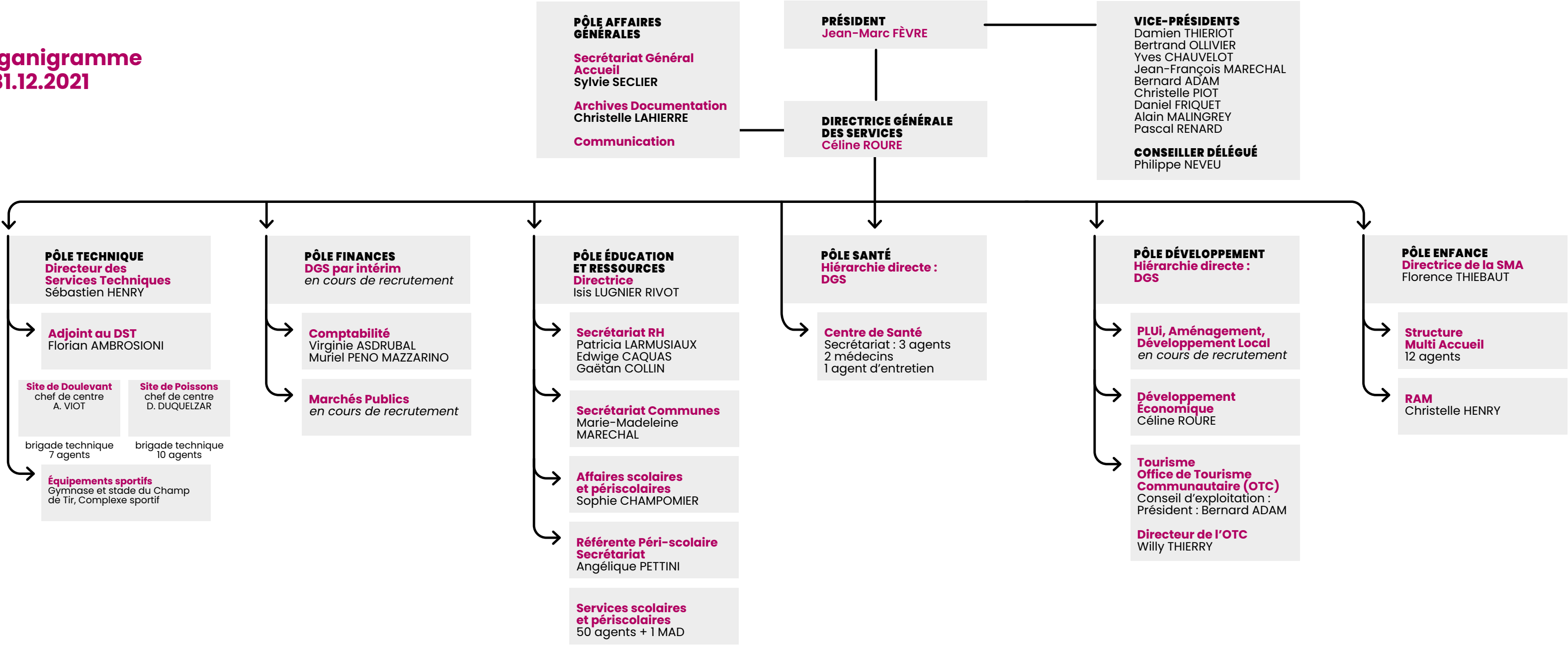
Les programmes d'investissement

La CCBJC a réalisé des investissements sur son territoire par le biais de travaux. Elle a également procédé au remboursement du capital des emprunts en cours. Les principales réalisations de l'année 2021 sont les suivantes, tous budgets confondus.

• Sport	4 600 401 €	• Tourisme	78 400 €
• Scolaire et périscolaire	4 489 650 €	• Santé	71 363 €
• Remboursement d'emprunt	372 656 €	• Archives et documentation	10 000 €
• Économie	186 781 €	• Aide aux associations	10 000 €
• Matériel divers	172 749 €	• Petite enfance	4 986 €
• Siège EPCI	118 100 €	• Site Intranet	3 600 €
• Aménagement urbanisme	93 087 €		

6) LES SERVICES ET LES RESSOURCES HUMAINES

L’organigramme
au 31.12.2021



Locaux de la CCBJC

6) LES SERVICES ET LES RESSOURCES HUMAINES

Le bilan

Dans un contexte anxiogène et à l'instar de toutes les intercommunalités de France, la première vague de la crise sanitaire qui a eu lieu en 2020 s'est prolongée sur le début de l'année 2021.

Les services ont tous été maintenus avec des adaptations et des procédures sanitaires rigoureuses.

• Taux d'emploi des travailleurs handicapés

10 bénéficiaires de l'obligation d'emploi au 31/12/2021 soit un taux d'emploi direct de 9.80% (obligation légale de 6%)

• Absentéisme

248 jours pour accident du travail,
2 258 jours pour congé de maladie ordinaire,
182 jours pour congé de maternité,
11 jours pour congé de paternité,
42 jours de grossesse pathologique
soit un total de 2 741 jours d'absence
113 jours d'autorisation spéciale d'absence en lien avec le COVID (garde d'enfant, attente de résultat de test...)

- **3 séances pour le Comité Technique (CT)** et **1 séance pour le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de travail (CHSCT)**

Chiffres clés 2021



70 Fonctionnaires

42 Contractuels sur emploi permanent

26 Contractuels sur emploi non permanent



3 300 889 € de charges de personnel

43 agents formés pour un total 881h30, soit 147 jours.
(coût global : 9 300 €)

• 112 agents permanents dont :

- 70 fonctionnaires
- 41 contractuels de droit public
- 1 contractuel de droit privé
- 11 entrants sur 2021 et 4 sortants
- 2 départs en retraite
- 3 agents en disponibilités pour convenances personnelles
- 4 agents des brigades techniques mis à disposition de la commune de Poissons pour la gestion de l'assainissement
- 1 agent mis à disposition de certaines communes membres pour le service secrétariat aux communes
- 1 agent mis à disposition des communes membres demandeuses pour le service archives

• 1 médecin vacataire

- **26 agents non permanents** (saisonnier, occasionnel ou remplacement)
- **2 agents du Conseil Départemental** mis à disposition de l'Office du Tourisme
- **1 agent de la Commune de Poissons** mis à disposition du service périscolaire
- **2 agents du SDED 52** mis à disposition pour le service communication



02

- 1) AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
- 2) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 3) DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



1) AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi)

La prescription de l’élaboration d’un Plan Local d’Urbanisme intercommunal et la définition des modalités de concertation est effective depuis le 15 décembre 2015.

L’objectif d’une telle démarche est de mettre en place un projet de territoire partagé qui intègre les diversités locales avec une cohérence d’échelle d’intervention. La CCBJC s’est donc engagée dans une démarche de collaboration pour définir des orientations d’aménagement et fixer des règles communes d’utilisation des droits du sol.

La phase diagnostic s’est achevée en 2020, les communes ont été rencontrées au cours du 2nd semestre 2020 et du 1^{er} semestre 2021.

Le Projet d’Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été travaillé en 2021 et présenté en atelier au cours du dernier trimestre 2021. 3 ateliers de secteurs se sont tenus avec l’appui du cabinet d’études CITADIA qui accompagne la CCBJC sur l’élaboration du PLUi.

Chiffres clés 2021



13 communes rencontrées En 2021

Faits Marquants

Départ de la chargée de mission “aménagement” en juillet 2021.

objectifs

Poursuite de l’élaboration du Projet d’Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Approbation du Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) visée au 1^{er} semestre 2024

Zoom sur...

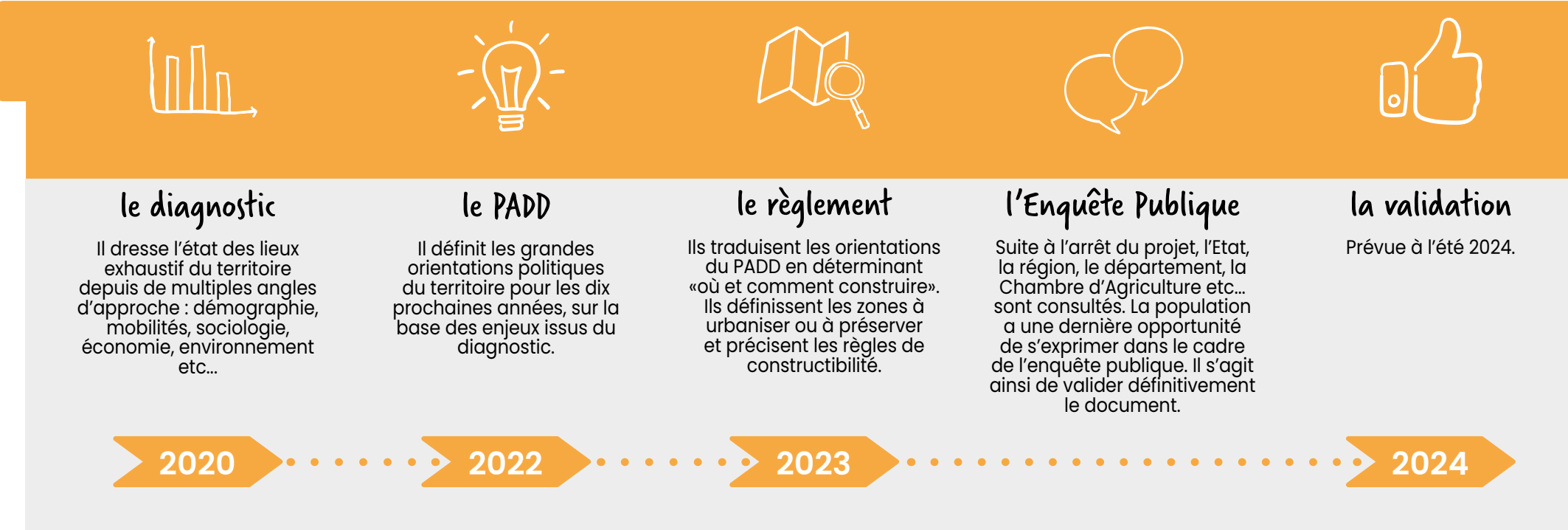
Le Syndicat Mixte Nord Haute-Marne et les 2 intercommunalités qu’il fédère (la Communauté d’agglomération Saint-Dizier, Der et Blaise et la CCBJC) ont décidé de planifier ensemble leur avenir en élaborant un **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**.

Ce SCoT constitue un document de référence pour notre territoire car il fixera les orientations en matière d’aménagement et de développement durable pour les 15-20 ans à venir.



Atelier PLUi

Les étapes de l’élaboration du PLUi



Concertation et collaboration avec les communes tout au long de la procédure

1) AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Élaboration du PTRTE (Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique)

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : **le contrat de relance et de transition écologique** (circulaire du Premier ministre du 20 novembre 2020, précisant les modalités de mise en œuvre des **CRTE** sur le territoire national).

Concomitamment, la Région Grand Est a souhaité mettre en place un **Pacte de la ruralité**. Ce pacte a notamment pour objectif de maintenir et développer les activités économiques, notamment artisanales et commerciales, de services, culturelles et touristiques (délibération du Conseil Régional du 12 décembre 2019, sur le Pacte territorial Grand Est)

De cette volonté commune sont nés les **Pactes Territoriaux de Relance et de Transition Écologique – PTRTE** (accord de relance Etat-Région voté le 17 décembre 2020 par la Région et le 30 mars 2021 par l'État en région).

Mise en place d'ateliers sur le plan local

Pour intier ce Pacte, la CCBJC a bénéficié d'un accompagnement du Cerema.

Des élus communaux ont été invités à participer à 2 ateliers en vue de contextualiser la démarche du PTRTE et **dégager des priorités concertées** en lien naturellement avec les **ambitions dessinées dans le projet politique du PADD** en cours de construction, dont les **principaux axes autour de la transition écologique** ont été synthétisés ci-après.



Zoom sur...

Les PTRTE incarnent le partenariat inédit de l'État et du Conseil Régional qui coaniment la démarche et partagent une volonté de simplification, d'efficacité et d'accompagnement sur mesure au service des projets des territoires pour une relance durable.

Le PTRTE, signé pour la durée des mandats municipaux, illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales.

Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement **renforcés par les crédits du plan de relance** lors des deux premières années.

Le PTRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire : **la transition écologique et la cohésion territoriale** sont la colonne vertébrale de ce contrat, qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés.

Le but du présent pacte territorial est de mobiliser les énergies sur la concrétisation des actions prioritaires, de pouvoir les identifier clairement en consolidant leur inscription dans une **stratégie territoriale de développement, en s'inscrivant dans la durée du mandat local**.

objectifs

A l'issue de ces travaux, et au regard des diverses démarches et réflexions déjà engagées par la collectivité, **les enjeux et ambitions suivants ont été validés pour le PTRTE de la CCBJC :**

1. Engager le territoire dans une démarche de transition écologique et énergétique
2. Conforter l'activité agricole et favoriser la diversification vers des pratiques plus durables
3. Impulser et soutenir la diversification économique du territoire
4. Renforcer l'attractivité du territoire en agissant sur le bâti et l'offre de services

1) AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le PTRTE de la CCBJC

Il a été validé par le conseil communautaire dans sa séance de décembre 2021.
Il décrit les enjeux et ambitions selon 4 piliers distincts ci-dessous.



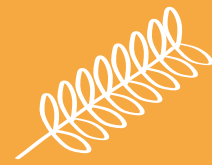
1 Transition écologique et énergétique

Indépendance énergétique et développement des énergies alternatives

Changement climatique, sensibilisation à la transition écologique

Qualité des ressources naturelles

Structuration de l'offre de mobilités



2 Agriculture et alimentation

Attractivités des métiers de l'agriculture

Diversité des modes de production

Gouvernance et coopérations



3 Mutations économiques

Environnement favorable à l'entrepreneuriat

Dynamisme de l'économie locale, services de proximité

Transition numérique



4 Attractivité du territoire

Attractivité touristique

Offre de santé et accès au soin

Attractivité résidentielle

Accès à la culture et au sport

Suivi et gestion du Droit de Prémption Urbain (DPU)

Le DPU permet à la collectivité d'acquérir prioritairement un bien foncier ou immobilier lorsque celui-ci est sur le point d'être vendu. Actuellement en l'absence de document d'urbanisme à l'échelle communautaire, le DPU ne s'exerce que pour les communes ayant un Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou Plan d'Occupation des Sols (POS). Les communes de Joinville, Thonnance-lès-Joinville et Vecqueville sont concernées.

Pour rappel, afin de faciliter l'exercice du DPU, il a été délégué :

- **Au Président de la Communauté de communes** pour toutes les zones d'activités économiques
- **Aux conseils municipaux** pour toutes les autres zones (qui peuvent eux-mêmes déléguer l'exercice de ce DPU aux maires)

¹ DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner

Chiffres clés 2021



85 DIA¹ transmises par les communes à la (C)CJC

81 pour la commune de Joinville
4 pour la commune de Vecqueville

0 Prémption

objectifs

En 2021, la commune de Thonnance-lès-Joinville repassant au Règlement National d'Urbanisme (caducité des POS en France) seules les communes de Joinville et Vecqueville seront concernées par le Droit de Prémption.



1) AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Signature de la convention Petites Villes de Demain avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

La ville de Joinville et la Communauté de Communes ont souhaité se lancer dans ce programme dès 2020.

Elles ont pour ce faire dûment et conjointement exprimé leur candidature au programme le 27 octobre 2020, par lettre d'engagement à Monsieur le Préfet de la Haute-Marne.

Elles ont exprimé leurs motivations par leurs actions de revitalisation du centre-bourg de

Joinville toujours maintenues avec volonté et des résultats manifestes.

Ayant même mis en place conjointement une Opération de revitalisation de territoire (ORT), elles sont disposées à entrer en phase opérationnelle dès aujourd'hui.

La ville et la communauté de communes ont été labellisées au titre du programme Petites villes de demain par la préfecture de la Haute-Marne, le 10 décembre 2020.



La signature de la convention en présence de M. le Préfet et Mme la Présidente de l'ANCT s'est faite à Joinville le 26 mai 2021



Zoom sur...

Le programme Petites Villes de Demain vise à donner les moyens de concrétiser leurs projets de territoire aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité.

Cela permet de conforter leur statut de villes dynamiques et respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.



2) DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Zones d'activités communautaires

2021 est une période creuse du point de vue de la commercialisation des zones d'activités communautaires.

Il n'y a pas eu de cession de terrain sur les deux zones d'activités communautaires que sont la Zone du Rongeant pour la partie commerces et le Parc d'activités de la Joinchère pour les parties artisanat et industrie.

Au cours de l'année 2021, les élus départementaux, régionaux et intercommunaux se sont rassemblés pour envisager le portage de ce projet à une échelle dépassant le cadre local.

Par arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2021, le Syndicat mixte PARC'INNOV était créé par la préfète de la Meuse. Son installation est envisagée en 2022.



Chiffres clés 2021



2 Zones d'activités pour accueillir des activités économiques

25 000 m² restant à commercialiser sur la Zone commerciale du Rongeant



37 000 m² restant à commercialiser sur le Parc d'activités de la Joinchère



objectifs

Poursuivre le projet de création de parc d'activités intercommunautaire sur les communes de Bure et Saudron en partenariat avec la Communauté de Communes des Portes de Meuse.



Zoom sur...

PARC'INNOV

La CCBJC et la Communauté de Communes des Portes de Meuse ont décidé de créer un parc d'activités innovant à proximité du projet CIGEO sur les communes de Bure et Saudron.

L'objectif de ce parc est de créer un écosystème interdépartemental structurant et renforçant l'attractivité du territoire, répondant à des besoins industriels identifiés, facilitant les mutualisations et les synergies entre acteurs afin de permettre des économies d'échelle et des projets d'économie circulaire.

Ce projet est inscrit au Projet de Développement du Territoire signé entre les acteurs du territoire et la Ministre de la transition écologique en octobre 2019.

3) DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

L'office de Tourisme communautaire

L'office de Tourisme Communautaire (OTC) sous statut de régie autonome sous forme de Service Public Administratif (SPA) est créé depuis le 1^{er} janvier 2019.

Il a pris la succession de l'Office de Tourisme sous statut associatif implanté depuis plusieurs années sur Joinville.

Depuis cette date un partenariat a été conclu avec le Conseil Départemental de Haute-Marne pour la gestion du Château du Grand Jardin à Joinville.

L'OTC est installé au sein du Château et assure la gestion et la promotion touristique du territoire de la CCBJC.

Le Département, lui conserve une partie de la programmation culturelle via l'été du grand jardin organisé par l'ARTS VIVANTS 52. En complément, L'office de tourisme lance les premiers "apéros du jeudi".

Faits Marquants

Le 5 novembre 2021, le Conseil Départemental et la CCBJC inauguraient les nouveaux locaux d'accueil touristique au sein du Château du Grand jardin.

Le 16 décembre 2021, la CCBJC a validé son adhésion à l'association de préfiguration de l'Agence d'Attractivité.

Zoom sur...

L'Agence d'Attractivité de la Haute-Marne regroupera au sein d'une seule entité toutes les activités du tourisme et d'attractivité de la Haute-Marne. L'association de préfiguration de cette structure permettra de travailler sur les modalités d'une création d'une société publique locale (SPL).

Chiffres clés 2021



11 812 visiteurs au Château du Grand Jardin

Principalement en été sur le créneau 14h - 18h

3 966 visiteurs les dimanches

2 277 entrées au "Festival Forêt et Saveurs d'Automne"

905 entrées aux "Apéros du Jeudi"

481 visiteurs lors des "RDV au Jardin"

450 visiteurs lors des journées européennes du patrimoine les 18 et 19 septembre

Chiffres clés 2021



213 locations de pédalos

Pour 732 personnes de juin à août

3 100 € de recettes liées à la location de pédalos

Chiffres clés 2021



34 847 € de recettes globales encaissées liées aux entrées du Château du Grand Jardin, dont :

31 929 € entrées

2 918 € bar et boutique



Château du Grand Jardin - Crédit photo Thomas SOUQUET-BASIEGE

03

1) LES DÉCHETS MÉNAGERS

2) SPANC

3) GEMAPI

1) LES DÉCHETS MÉNAGERS

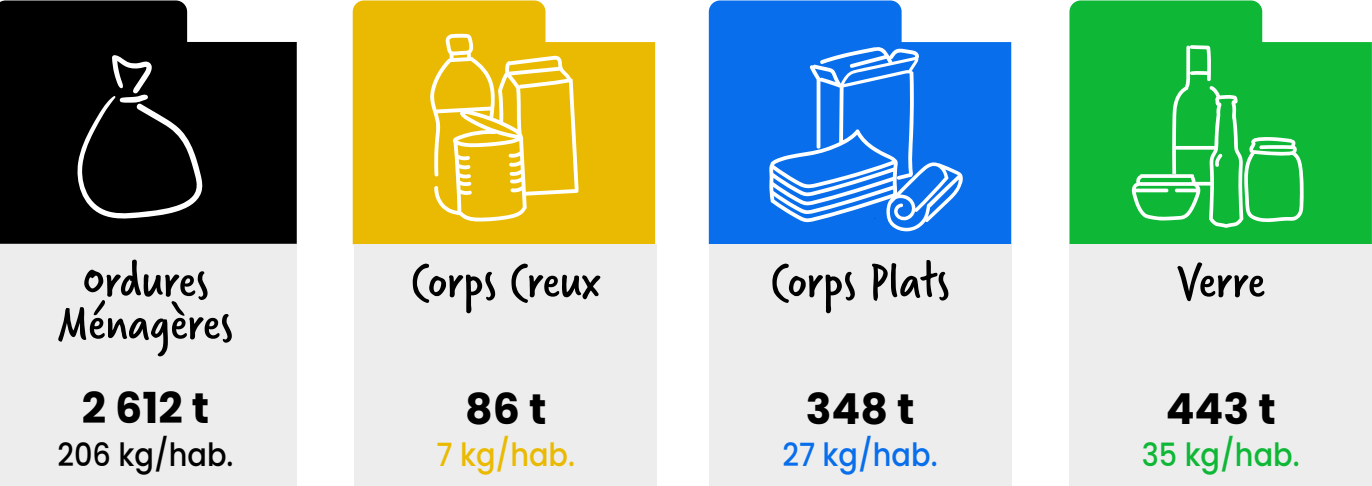
Le SMICTOM Nord

La Communauté de Communes a décidé de déléguer sa compétence « collecte et traitement des déchets ménagers » au SMICTOM Nord Haute-Marne (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères).

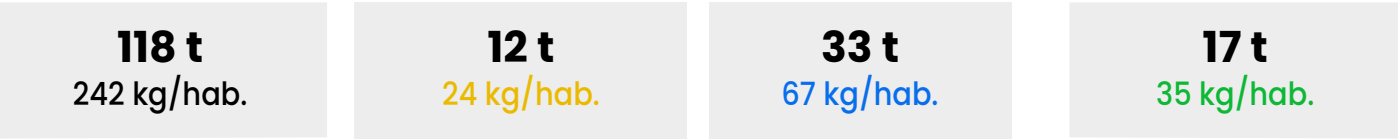
Le Service est financé par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).



Tonnages et performances



Apport volontaire



Les communes de Mertrud, Flammerécourt, Baudrecourt, et les quartiers Champ de Tir et Genevroye de Joinville ont mis en place un dispositif d'apport volontaire qui concerne 486 hab.

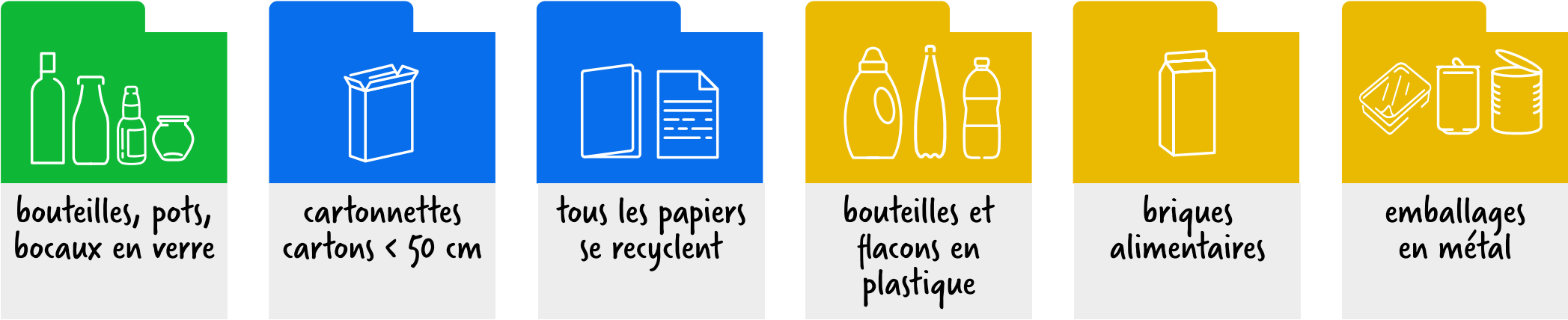
Coûts de collecte



Coûts de traitement



Consignes de tri



à déposer dans
la borne à verre

à déposer dans
la borne, le bac ou le sac bleu

à déposer dans
la borne, le bac ou le sac jaune

1) LES DÉCHETS MÉNAGERS

Chiffres clés 2021



966 689 € produit de la TEOM

11.60 % taux de la TEOM (Joinville et communes membres, hors apport volontaire)

8.30 % taux de la TEOM pour les communes en apport volontaire

940 458 € de contribution au SMICTOM Nord soit **74 €/hab.**

Faits Marquants

Le marché de collecte des déchets ménagers exécuté par Suez Environnement est arrivé à terme au 31 décembre 2021. Le nouvel attributaire est ECT Collecte.

objectifs

Le SMICTOM Nord travaillera en collaboration avec le SDED 52 sur le projet d'extension des consignes de tri au 1^{er} janvier 2023.

Le SMICTOM Nord prépare la mise en place du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) porté par le SDED 52 sur la période 2023-2028.

Zoom sur...

Les bonnes performances de tri de tous les habitants de la CCBJC permettent au SMICTOM Nord de percevoir une recette (proratisée à l'échelle du territoire) de **245 720 €** (soutien et vente de matériaux).

Cette recette est déduite de la facture globale d'ordures ménagères.



2) SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le SPANC est un service public local chargé de :

- **Conseiller et accompagner les particuliers** dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif.
- **Contrôler les installations d'assainissement non collectif.**

Les compétences du SPANC comprennent le contrôle de conception-réalisation sur les ouvrages neufs ou réhabilités, le contrôle diagnostic de l'existant et le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des ouvrages existants.

Les compétences facultatives sont l'entretien et la réhabilitation. Celles-ci restent de la compétence des communes membres. Le SPANC assiste celles-ci dans leurs opérations de travaux groupées.

Faits Marquants

Depuis l'année 2018, des « opérations groupées » ont été réalisées par les communes (compétence en dehors du champ d'action de la CCBJC).

Cela consiste à rénover les installations d'assainissement non collectif de chaque particulier désireux de se mettre en conformité.

Dans le cadre de ces opérations, le SPANC de la CCBJC **veille à la bonne conception** du projet, **participe aux réunions** de chantier et **contrôle le bon fonctionnement** des installations.

En 2021, deux opérations ont été suivies par le SPANC de la CCBJC. Elles concernent respectivement les communes d' **Effincourt** et de **Cirfontaines-en-Ornois**.

Les enquêtes parcellaires et projets d'installations ont été réalisés en 2021. Les travaux sont prévus en 2022.

Chiffres clés 2021



50 contrôles d'installations d'assainissement réalisés dans le cadre de vente de biens immobiliers



9 dossiers de conception d'installations neuves réalisés

objectifs

Validation du règlement de service du SPANC

Réflexion autour de réalisation des **contrôles réguliers des installations** selon le règlement de service

Suivi de nouvelles opérations groupées : les communes d'Effincourt et Cirfontaines-en-Ornois sont ciblées avec 38 et 42 installations à réaliser

3) GEMAPI

Les syndicats

La Communauté de Communes a décidé de déléguer sa compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) » à deux syndicats :

- **Le SMBMA** (Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents) pour les parties Marne et Blaise
- **Le SMABV** (Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire) pour la partie Voire

Pour la partie Saulx, à l'Est du territoire, aucun syndicat n'existe. La compétence est exercée en régie directe.

Objectifs

Diagnostic environnemental
sur la Saulx.

Faits Marquants

2021 a été consacré au montage des dossiers pour la gestion des atterrissements en amont et en aval des ponts des communes d'Effincourt et de Pansey.

Coût estimé des travaux à Pansey :
912 € TTC
Coût estimé des travaux à Effincourt :
5 460 € TTC



Avant travaux à Pansey

Zoom sur...

Pour gérer les atterrissements de façon efficace, il faut attendre que le niveau de l'eau soit au plus bas.

Ces travaux consistent à évacuer les terres, sédiments ainsi que d'autres matériaux qui se sont accumulés au fil du temps sur les berges. Le niveau fini se situe à environ 15 cm au-dessus du fil d'eau.



Après travaux à Pansey

Chiffres clés 2021

36 861 € Recettes GEMAPI
39 820 € Contributions
aux 2 syndicats

Opérations réalisées sur le territoire de la CCBJC par le Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et de ses Affluents (SMBMA) :

Une étude d'aménagements de lutte contre les inondations notamment à Joinville, commune très impactée par ce phénomène a été confiée au bureau d'études SETEC-HYDRATEC.

Le projet de rétablissement de la continuité écologique à l'ouvrage du camping de la Forge à Thonnance-les-Moulins et celui à Noncourt-sur-le-Rongeant se poursuit.

146 zones humides ont été recensées en vue de leur préservation et/ou restauration.

Le projet d'aménagement des vannages de Poissons en vue de rétablir la continuité écologique a été réalisé. Il est prévu une amélioration des ouvrages permettant le fonctionnement du Moulin de Poissons. La conception d'un parcours pédagogique lié aux opérations sur les ouvrages hydrauliques de Poissons, rattachées aux parcours de randonnées de la commune est à l'étude.

Le programme de restauration et d'entretien de la Blaise et du Blaiseron a été lancé.

Un suivi technique sur les opérations réalisées les années passées sur le ru du Sombreuil à Fronville, sur la Marne à Mussey-sur-Marne, sur la Pisancelle à Poissons a été effectué.

L'entretien régulier ponctuel de la Marne et ses affluents permet d'enlever les embâcles aux ponts et vannages sur le territoire de la CCBJC.

Le SMBMA a procédé à la réalisation de travaux d'implantations de ripisylve sur la Marne et le Rongeant par bouturage.

Opérations réalisées sur le territoire de la CCBJC par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de la Voire (SMABV) :

En 2021, le projet de restauration du ruisseau du Ceffondet dans la commune de Trémilly en partenariat avec le Conseil Départemental 52 s'est poursuivi et doit être soumis pour validation aux services de l'État.

Ce projet a pour but d'améliorer la qualité du ruisseau tout en améliorant la qualité paysagère du village de Trémilly.

Techniquement, cela consiste à effectuer le retrait de nombreux embâcles sur le Ceffondet en aval du village de Trémilly qui causaient des sur-inondations lors d'épisodes pluvieux.

Le projet envisagé avec le conseil départemental de Haute-Marne, dans la commune de Trémilly a pour double fonctions de restaurer le fonctionnement hydrodynamique du Ceffondet et d'empêcher l'érosion du soubassement du mur soutenant la RD198.

04

- 1) SANTÉ
- 2) ENFANCE - JEUNESSE
- 3) PETITE ENFANCE



Le Contrat Local de Santé

L'année 2021 marquera la fin du 1^{er} Contrat Local de Santé (CLS) signé initialement pour une durée de 3 ans (2017/2019), mais prolongé jusqu'au 31 décembre 2021. Le CLS du Bassin de Joinville fut le 1^{er} signé sur le département de la Haute-Marne.

Ce CLS validait 5 axes :

- **Axe 1 :** favoriser le recours aux soins et services de santé
- **Axe 2 :** améliorer la coordination des acteurs
- **Axe 3 :** renforcer les actions de prévention et de promotion de la santé
- **Axe 4 :** améliorer l'environnement de vie
- **Axe 5 :** soutenir la parentalité dans une vision de promotion de la santé

Et fut signé pour :

- **Répondre aux enjeux de santé** globaux

- **Contribuer à la réduction des inégalités de santé** sur un territoire donné

- **Conforter une démarche locale de santé**, coordonnée et partagée au service d'une réponse plus adaptée aux besoins de santé de la population

Au regard du contexte sanitaire, un avenant a été signé en 2021 pour permettre l'élaboration du nouveau CLS à compter de l'année 2022.

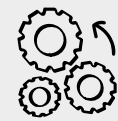
Faits Marquants

Le contexte sanitaire n'a pas permis aux porteurs d'actions d'avancer dans la mise en œuvre des actions comme cela était prévu afin d'engager très rapidement le 2^{ème} CLS.

Dès lors et d'un commun accord avec l'ARS, un avenant a été signé pour prolonger le CLS « 1^{ère} génération ».

Celui-ci était donc en vigueur jusqu'au 31 décembre 2021.

Chiffres clés 2021



5 axes stratégiques

28 actions qui ont permis de toucher 2 100 personnes dont 73 professionnels de santé ou personnes relais sur le territoire de la CCBJC

1 action de coordination

3 ateliers avec les professionnels de santé organisés en juillet 2021

objectifs

Signature du CLS 2^{ème} génération à venir sur 5 années (2022/2026)

La maison de santé pluriprofessionnelle de Joinville

L'année 2021 marquera le 2^{ème} anniversaire de l'ouverture de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de Joinville, ouverte en avril 2019.



Maison de santé pluriprofessionnelle de Joinville

Faits Marquants

Mise en œuvre de campagnes de vaccinations par le personnel de la MSP

Appui dans la prise de RDV par les services de la CCBJC

Chiffres clés 2021



24 professionnels au sein de la MSP

objectifs

Renforcer l'offre de santé par le recrutement de nouveaux médecins.

1) SANTÉ

Le Centre de Santé de Doulevant-le-Château

Le Centre de Santé de Doulevant-le-Château fut le 1^{er} créé en Champagne-Ardenne en 2012. Doté d'un médecin salarié et de médecins vacataires, le centre de santé rayonne bien au-delà des limites administratives de la CCBJC.



Faits Marquants

468 actes de vaccination Covid réalisés



objectifs

Renforcer les moyens humains et rechercher des nouveaux médecins (salariés ou vacataires)



Chiffres clés 2021



3 secrétaires médicales de janvier à août et 2 à compter de septembre

1 médecin salarié

2 médecins vacataires de mars à août et 1 à compter de septembre



48 h / semaine d'ouverture du lundi au samedi



4 000 patients

11 869 actes réalisés pour un montant de plus de 350 000 €



Maison de santé de Doulevant-le-Château

2) ENFANCE - JEUNESSE

Compétence scolaire et periscolaire

Situation sanitaire

Comme l'année précédente, l'année 2021 fut impactée par la gestion de la crise sanitaire au sein des établissements scolaires. Des mesures spéciales ont été organisées.

Un service d'accueil a été mis en place pour les enfants de personnels prioritaires du 6 au 23 avril 2021 sur l'école Diderot Mermoz à Joinville.

9 enfants ont été inscrits sur cette période par les agents et les enseignants volontaires, avec une moyenne de 7 enfants accueillis par jour.

Les services scolaires et périscolaires ont repris le 26 avril 2021 avec des protocoles renforcés. Ils ont été adaptés au fur et à mesure de la situation sanitaire.

Malgré un assouplissement des règles nationales, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021, la distanciation sociale a été maintenue au niveau du service de restauration scolaire (plans de tables fixes par classe pour le suivi des contacts enfants, maintien de deux services sur le groupe scolaire de Donjeux au regard des effectifs,...).

Une vigilance particulière, lors de la rentrée de septembre 2021 a été portée quant à l'éventuelle reprise des cas de contamination afin de réajuster l'organisation dans les meilleurs délais.

Les services de la CCBJC sont restés présents et au service des usagers durant cette période.

Adaptation des événements

L'organisation des traditionnels spectacles de la fin d'année 2021 à destination des écoliers du territoire n'a pu être programmée en raison de la situation sanitaire encore instable.

La Communauté de Communes a décidé d'offrir aux écoliers des livres ainsi qu'un sachet de chocolats.



Livres offerts aux écoliers

2) ENFANCE - JEUNESSE

Plan numérique

Dans le cadre du plan de relance et de la continuité pédagogique mis en œuvre par le Ministère de l'Éducation, la Communauté de Communes a déposé un projet courant 2021 afin d'équiper certaines écoles élémentaires de nouveaux outils numériques (vidéoprojecteurs interactifs, classes mobiles,...).

L'objectif est de favoriser, entre autres, l'acquisition des fondamentaux et l'individualisation de la pédagogie, l'acquisition par les élèves d'une culture et des compétences numériques.

Le cout total de ce projet s'élève à 77 131 € dont 40 585 € subventionnés dans le cadre du plan de relance.

Un marché public a été lancé à la fin de l'année 2021 afin de sélectionner l'entreprise chargée d'installer ces nouveaux outils.



Nouveaux outils numériques à l'école de Doulevant-le-Château



Chiffres clés 2021



10 écoles dont 8 sites avec services périscolaires (cantine et garderie)



51 agents au service des écoles (restauration, entretien, ATSEM)



926 écoliers



24 507 € de fournitures scolaires pour les enfants du territoire



2 360 € de subventions versées au titre des sorties scolaires



725 h de travaux effectués par les brigades techniques de la (CBI) sur l'ensemble des écoles pour un coût total de 15 230 €

33 905 créneaux d'accueils d'enfants sur les services de garderie facturés 25 428 €



55 059 repas servis sur l'année dans les cantines scolaires, facturés aux familles 220 236 € soit 4 €/repas, tandis que la (CBI) a un reste à charge de 4.36 €/repas



objectifs

Fin des travaux de la cité scolaire à Joinville regroupant le nouveau collège Joseph Cressot et le groupe scolaire des Quartiers Neufs.

Élaboration du programme de maîtrise d'œuvre relatif à la construction du groupe scolaire de Doulevant-le-Château.



Cantine scolaire

2) ENFANCE - JEUNESSE

Le groupe scolaire de Joinville

Débutée en novembre 2019, la construction du groupe scolaire à Joinville, implanté sur le terrain derrière le collège Joseph CRESSOT, se poursuit via le programme engagé avec le Conseil Départemental de la Haute-Marne.

Les travaux d'une durée initiale de 24 mois ont dû être interrompus suite à la crise sanitaire et aux ruptures de stocks de certains matériaux. L'ouverture du site est désormais prévue à la rentrée 2022.

Le pôle restauration est commun aux deux établissements et comporte une cuisine en production sur place d'une capacité de 600 repas (100 maternelles, 100 élémentaires et 400 pour le collège). La chaufferie commune alimentera tout l'ensemble scolaire.

L'aménagement extérieur comprend une desserte de bus de transports scolaires et un dépose-minute communs aux deux établissements. Les aménagements extérieurs privés comprennent les parkings du personnel et des parents d'élèves pour chaque établissement.



École maternelle

750 m²
pour 100 élèves

4
salles de classes
de 70 m²

850 m²
de cour de récréation

250 m²
de préau

L'école dispose aussi de
salles de repos, sanitaires
et salle d'activité



École élémentaire

925 m²
pour 200 élèves

11
salles de classes
de 50 à 60 m²

950 m²
de cour de récréation

230 m²
de préau

L'école dispose aussi
de salles de propreté et
d'activité



Locaux de service

600 m²
de locaux communs
comprenant :

230 m²
locaux administratifs

175 m²
de salles polyvalentes

100 m²
de bibliothèque

90 m²
locaux techniques



Terrain de sport

400 m²
de terrain similaire
à celui existant au
groupe scolaire de
Donjeux.

Il sera édifié entre les
écoles élémentaire et
maternelle

La conception et l'approche environnementale

Le cabinet d'architecture Jean-Philippe THOMAS de REIMS a proposé de construire les bâtiments avec un accès unique depuis la rue de la Genevroye tout en respectant une desserte sécurisée pour les enfants selon tous les moyens de transport, avec du côté droit de la parcelle les écoles primaires, à gauche le collège, et au centre la demi-pension. Les bâtiments sont en bois, recouverts de toitures et façades en aluminium pour les parties exposées, les écoles élémentaire disposent de patios intérieurs laissant entrer la lumière naturelle dans les espaces.



Une attention particulière est également portée sur l'approche environnementale du projet avec des zones de plantations et végétalisations différenciées limitant les apports d'eaux et entretiens ultérieurs. Les eaux pluviales sont intégralement captées sur site sans aucun rejet au réseau public, des systèmes de noues d'infiltrations et bassins végétalisés ont été créés sur site. Des haies sont implantées au pourtour des cours de récréation et du haut de parcelle permettant également les effets du vent sur les enfants et offrir des cadres de vues naturelles depuis les salles de classes.



Cet ensemble scolaire est conçu dans le cadre du respect de l'environnement et de la Réglementation Thermique 2012 (RT2012).

**Chiffres clés 2021**

5 617 127 € HT de coût
de construction (travaux et
frais d'études)



Capacité d'accueil

Le groupe scolaire de la CCBJC de Champagne devra permettre d'accueillir 300 élèves (écoles élémentaire et maternelle) avec un service d'accueil périscolaire issu des écoles de Joinville (Diderot Mermoz) et des écoles maternelle et élémentaire de Thonnance-lès-Joinville.

2) PETITE ENFANCE

Multi-Accueil VALL'AGE TENDRE

L'épidémie COVID a de nouveau marqué le fonctionnement et l'organisation du multi-accueil. Les protocoles, les fermetures ponctuelles, les cas contacts, les absences des enfants et du personnel ont demandé à chacun de s'adapter, de s'organiser, de faire preuve de flexibilité... et de zénitude !

On s'ouvre sur le monde

Quand on a moins de 3 ans et qu'on fréquente assidument le multi-accueil, on ne se contente pas de se reposer et de babiller en attendant sagement son biberon et sa compote... on est curieux et avide de nouveautés. On bouquine et on se passionne pour les histoires de François de « lire et faire lire ». On chante et on danse au son de la clarinette de Véronique de l'école de musique de Joinville. On observe et on s'occupe des animaux avec Aurélie « des sentiers de la belette ». Et puis on part en minibus à la médiathèque pour écouter Laurence qui a toujours de jolis livres à nous faire découvrir. On va également pique-niquer au petit bois ou visiter le Château du Grand Jardin ...



Partager de bons moments

À l'occasion de la semaine de la petite enfance, de la semaine du goût, d'Halloween ou de Noël, les parents sont invités à venir jouer avec leurs enfants en fin d'après-midi. L'équipe invente, crée des installations ludiques permettant aux enfants et aux parents d'explorer ensemble différents univers. C'est un moment convivial où on manipule des objets, où on joue avec la lumière ou les ombres, où on expérimente de nouvelles activités à refaire à la maison, où les liens entre les parents, les professionnels et les enfants se resserrent et s'enrichissent.



Chiffres clés 2021



13 salariés

73 enfants accueillis

63 familles

22 communes



42 718 h facturées aux familles



1.32 € participation moyenne des familles

91 880 € reste à charge de la CCBJC



Faits Marquants

Validation en octobre 2021 par le conseil communautaire de la CCBJC de la **création d'une microcrèche** (12 places) à l'emplacement de l'école maternelle de Thonnance-lès-Joinville.

Cette dernière est vouée à une fermeture en septembre 2022 au regard de l'ouverture du nouveau groupe scolaire Diderot implanté à Joinville qui accueillera 300 élèves à cette même date.



objectifs

Maintenir voire **augmenter la fréquentation** de la structure multi-accueil

Mise en œuvre des travaux de la microcrèche (validation maîtrise d'œuvre et lancement des travaux)

2) PETITE ENFANCE

Relais Petite Enfance (RPE)

anciennement Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Les changements

Une nouvelle animatrice est arrivée au sein de l'équipe en avril 2021.

En juin 2021, le Relais Assistantes Maternelles devient le Relais Petite Enfance. Un nouveau référentiel national fait évoluer ses missions.

À cette occasion, les documents du relais tels que les flyers et le logo ont été repensés.



Une nouvelle convention collective nationale des particuliers employeurs et emploi à domicile voit le jour le 15 mars 2021 et applicable au 1^{er} janvier 2022.

Chiffres clés 2021



1 Relais Petite Enfance (RPE)

59 communes couvertes par le RPE

1 Maison Assistantes Maternelles (MAM)



79 assistantes maternelles agréées dont 59 en activité agréées dont 70 en activité



34 rendez-vous en présentiel avec des assistantes maternelles

118 rendez-vous en présentiel avec les parents



86 demandes d'informations pour les familles

L'activité des assistantes maternelles

Les assistantes maternelles qui le désirent, peuvent signaler leur sous activité à l'animatrice. Cette dernière reçoit les assistantes maternelles en entretien individuel et les accompagne dans leur recherche d'emploi.

Deux vidéos pour promouvoir le métier d'assistante maternelle

Pour faire face à la diminution importante du nombre d'assistantes maternelles, deux vidéos ont été réalisées afin de découvrir une journée type au domicile d'une assistante maternelle et à la Maison des Assistantes Maternelles de Rouvroy.

Temps collectifs et ateliers d'éveil

À partir de septembre 2021 des séances de médiation animale ont été mises en place à raison d'une séance/mois.

33 animations d'éveil ont été proposées par l'animatrice à la Structure Multi-accueil Vall'Âge tendre à 15 assistantes maternelles et 27 enfants.

Trois groupes de parole et d'échanges, une réunion thématique ont également eu lieu en présence de 16 assistantes maternelles.

Le 15 décembre 2021, le spectacle de Noël « Les fabuleux » a été organisé à la Salle des fêtes de Suzannecourt en présence de 10 assistantes Maternelles, 11 parents employeurs et 37 enfants.

Objectifs

Augmenter le nombre d'assistantes maternelles sur le territoire

Déménager le RPE à Thonnance-lès-Joinville en 2023 dans les anciens locaux de l'école maternelle



05

- 1) LES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX
- 2) L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION
- 3) LES BRIGADES TECHNIQUES

1) LES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX

Les bâtiments

La Communauté de Communes gère et entretient plusieurs bâtiments intercommunaux :

- 10 écoles
- 1 bâtiment à vocation économique et sportive
- 1 gymnase
- 1 stade
- 1 centre de santé
- 1 crèche
- 1 salle multi activités
- 1 salle des fêtes
- 1 piste cyclable
- 1 Maison de Santé pluriprofessionnelle
- 2 haltes camping-car et halte fluviale
- 3 chaufferies bois

objectifs

Intégration du nouveau complexe sportif et des tennis couverts en cours de construction dans la liste des équipements intercommunaux.

Chiffres clés 2021



280 h environ pour les travaux sur les bâtiments intercommunaux réalisés par le nouveau référent

960 h par les brigades de Doulevant le Château pour la (C)C

680 h par les brigades de Poissons pour la (C)C

1 437 h partagées pour l'entretien des écoles et des zones d'activités

Faits Marquants

Recrutement d'un référent « bâtiments intercommunaux » en 2021.



Stade du Champ de Tir à Joinville

Les équipements sportifs

La Communauté de Communes gère plusieurs équipements sportifs :

- Le gymnase du **Champ de Tir**, seul gymnase intercommunal réhabilité au cours du dernier mandat
- La salle d'entraînement pour l'association d'escrime handisports *Les Mousquetaires*
- Le stade du **Champ de Tir** comprenant un terrain de football et une piste d'athlétisme
- Le complexe sportif intercommunal **FAIR-PLAY**



Chiffres clés 2021



8 tontes pour le stade du Champ de Tir

objectifs

Mise en service du complexe sportif et des tennis couverts



Fair-Play, complexe sportif intercommunal

1) LES ÉQUIPEMENTS INTERCOMMUNAUX

Les tennis couverts

Le projet de construction du complexe sportif à Joinville comportait une option de réalisation de 2 terrains de tennis couverts sur un terrain situé à l'arrière du gymnase du champ de tir.

Le marché de travaux a été attribué à la société SMC2 le 8 juillet 2021 pour un cout d'opération estimé à 764 000€ H.T.

Les travaux de construction qui ont alors pu débuter en juillet 2021 devaient être menés sur une période de 6 mois. Les contraintes liées à la fourniture de la charpente en bois lamellé collé ne permettront pas l'achèvement du chantier dans les délais prévus.

Chiffres clés 2021



1 420 m² de surface
(longueur 39 m, largeur 36m
hauteur totale 9m)

2 terrains de tennis de 1250 m²

1 entrée de 27 m²

1 observatoire de 52 m²

1 rangement de 27 m²



764 000 € HT coût estimé de
l'opération

Le bâtiment proposé sera construit en bois sur une hauteur de 3 mètres surmonté d'une paroi et d'une toiture en toile tendue blanche.

L'ensemble respecte le gabarit demandé par la Fédération Française de Tennis.

Seule la partie observatoire est chauffée et isolée, ce qui garantit un certain confort au public notamment pendant la période hivernale.

Le revêtement des surfaces de jeux des deux terrains de tennis sera réalisé en résine synthétique sur une surface en enrobé de type « greenset »



Terrassement des tennis



Montage de la charpente



Montage de la toiture

2) L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Archives et documentation

En 2021, le service des archives de la CCBJC a été mis à disposition de la commune d'Arnancourt afin de procéder au tri, au classement et à la rédaction de l'inventaire de ses archives.

Ce travail a demandé un peu de 80 heures de travail (soit environ 11 jours).

Après avoir effectué les éliminations réglementaires (environ 7.50 ml - mètre linéaire), la commune conserve, dans un local dédié, 16.45 ml d'archives.

L'histoire d'Arnancourt de 1780 à nos jours peut aujourd'hui être mieux connue et faire l'objet d'études.



Inventaire des archives d'Arnancourt

Le service des archives de la CCBJC a par ailleurs entrepris de poursuivre le travail de conservation des documents nativement numériques avec le classement des marchés public des services techniques notamment ceux concernant la salle d'escrime, la rénovation de la Scierie à Dommartin-le-Saint-Père ou encore la restructuration de la crèche en 2017.

En 2021, l'archiviste a commencé la rédaction du plan de sauvegarde des archives de la CCBJC afin de connaître les risques qui entourent la CCBJC et établir les conduites à tenir pour la sauvegarde des archives de la collectivité en cas de sinistres.



Archivage réalisé à Arnancourt

Chiffres clés 2021



69 mètres linéaires d'archives
dans des locaux adaptés aux
normes de conservation

217 revues de presse réalisées
par le service documentation,
soit 13 de plus qu'en 2020, à
destination des élus et des
chefs de service de la (CB)C

objectifs

**Poursuivre la mutualisation
du service « archives »** avec
les communes membres

Développer une assistance en
matière de veilles juridique et
documentaire auprès des
communes membres.

2) L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

La communication

La CCBJC est dépourvue de service communication. Cette compétence est ainsi assumée par chacun des services dans les domaines qui leurs sont propres.

La collectivité est néanmoins présente sur Internet à l'adresse www.ccbjc.fr

Une page Facebook a été créée en janvier 2018 pour venir en complément du site internet. Elle a pour objectif de donner des informations aux habitants du territoire.



objectifs

Améliorer la communication institutionnelle

Développer le bulletin intercommunal

Renforcer la communication interne et externe

Faits Marquants

Une convention de mise à disposition a été signée avec le Syndicat d'Énergie et des Déchets 52 (SDED 52).

L'objectif est de mutualiser son service communication avec la Communauté de communes du Bassin de Joinville en Champagne. Elle a pris effet au 1^{er} septembre 2021.

Chiffres clés 2021



26 443 visites sur le site internet www.ccbjc.fr

108 posts facebook

811 abonnés facebook



12 newsletters adressées aux agents afin de renforcer la communication en interne et développer une "culture d'entreprise" : comcom communiqué à ses agents

1 bulletin intercommunal édité en juillet 2021 et distribué à tous les habitants de l'intercommunalité

3) LES BRIGADES TECHNIQUES

Un service mutualisé avec les communes membres

Depuis sa création en 2014, la communauté de communes a décidé de créer un service mutualisé autour des brigade techniques.

Le service est prioritairement donné aux communes des anciennes communautés de communes du Canton de Poissons et de la région de Doulevant-le-Château qui ont bénéficié de ce service.

Cette priorisation est actée par le mécanisme de transferts financiers entre la CCBJC et ses communes membres, ces communes ont un engagement minimum à honorer.

Faits Marquants

Trois activités majeures : les tontes, l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.

Chiffres clés 2021



19 agents (17 agents permanents et 2 saisonniers)



14 658 h à honorer à minima dans les communes membres prioritaires, ce qui représente 9.12 ETP

11 506 h réalisées par les services de la (CB)C dans les communes membres, ce qui représente 7.16 ETP

objectifs

Améliorer l'efficacité du service des brigades techniques aux communes membres.





www.ccbjc.fr



contact@ccbjc.fr



facebook.com/ccbjc

Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne - Rue des Capucins - CS 10017 - 52 301 Joinville - 03 25 05 94 69